



Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 24 juin 2024

Date de la convocation : mardi 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 49

Étaient présents :

M. François BAYROU, M. Jean Louis PERES, Mme Véronique LIPSOS-SALLENAVE, M. Jean LACOSTE, Mme Clarisse JOHNSON LE LOHER (excusée du n° 17 au n° 21), M. Mohamed AMARA, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, M. Eric SAUBATTE, Mme Patricia WOLFS, M. Michel CAPERAN, Mme Marie-Laure MESTELAN, M. Régis LAURAND (excusé du n° 50 au n° 57), Mme Françoise MARTEEL, M. Thibault CHENEVIERE, Mme Christelle BONNEMASON-CARRERE (excusée du n° 13 au n° 21), M. Kenny BERTONAZZI, M. Gilbert DANAN, M. Alain VAUJANY, Mme Josy POUEYTO, M. Yves DEJEAN, M. Jean-Loup FRICKER, Mme Catherine LOUVET-GIENDAJ, M. Jean-François PLEGUE, M. Pascal GIRAUD, M. Sébastien AYERDI, M. Pierre DUDOUET, M. Xavier LALANDE (excusé du n° 48 au n° 53), Mme Lise ARRICASTRE, Mme Marie MOULINIER, Mme Marie SALESSES, M. Stéphane DUSSARPS, Mme Camille LE DELLIOU, M. Antoine CHEVALIER, M. Jean-François BLANCO, Mme Sylvie GIBERGUES, Mme Emmanuelle CAMELOT (jusqu'au n° 12), Mme Fabienne CARA, M. Jérôme MARBOT, M. Tunçay CILGI, Mme Marion BUSSY, M. Laurent JUBIER, Mme Marianne LAJARIGE

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Néjia BOUCHANNAFA (pouvoir à M. Gilbert DANAN), Mme Stéphanie DUMAS (pouvoir à Mme Marie-Laure MESTELAN), M. Frédéric DAVAN (pouvoir à M. Sébastien AYERDI), M. Alexandre PEREZ (pouvoir à Mme Patricia WOLFS), Mme Pauline ROY LAHORE (pouvoir à M. Eric SAUBATTE), Mme Emmanuelle CAMELOT (pouvoir à M. Jean-François BLANCO à compter du n° 13)

Étai(en)t excusé(es) :

Mme Julie JOANIN, M. Patrice BARTOLOMEO

Secrétaire de séance : Madame Marie MOULINIER

N° 38 Développement de l'offre de logement social : programmation 2024

Rapporteur: M. Gilbert DANAN

Mesdames, Messieurs

Sur la base du Programme Local de l'Habitat (PLH), approuvé par délibération du 29 mars 2018, et prorogé par délibération du 28 septembre 2023, et prorogé pour une durée de deux ans par délibération du 28 septembre 2023, la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) soutient le développement de l'offre de logements locatifs sociaux et en accession abordable sur l'agglomération (fiches-action n°16 et n°18). Ces actions répondent à l'objectif de proposer une gamme étendue de logements abordables pour diversifier l'offre et faciliter les parcours résidentiels dans l'agglomération.

Pour le parc public, l'ambition est de réaliser chaque année 160 logements sociaux en PLUS/PLAI et 170 logements en accession abordable.

Par délibération du conseil communautaire du 28 février 2019, la convention de gestion des aides à la pierre pour 2019/2024 a été approuvée et fixe les objectifs et les moyens de développement de l'offre pour la durée de la convention.

Suite aux échanges avec les organismes HLM et l'agglomération, la programmation 2024 sur la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP) s'élève à 240 logements locatifs sociaux PLUS/ PLAI (113 PLUS, 124 PLAI) ; 55 PLS.

Il faut ajouter à cette programmation, 54 PSLA liés au développement d'une offre de logements en accession sociale.

Cette programmation mobilise une enveloppe de 780 000 € de la CAPBP.

Programmation de logements sociaux publics pour l'année 2024

La programmation prévisionnelle a été réalisée en concertation avec les opérateurs sociaux et les communes.

Cette production de logements permet à la commune de poursuivre sa politique de mixité sociale et de développer la diversification de l'offre de logements.

Pour la commune de Pau, le PLH 2018/2023 fixe un objectif de production de 336 logements locatif social pour 6 ans (soit 56 logements par an) et 504 en accession abordable à la propriété (soit 84 logements par an).

Pour la commune de Pau, la programmation 2024 se décompose de la manière suivante :

- 64 logements PLUS/PLAI (soit 8 PLUS et 56 PLAI),
- 24 PSLA (logements en accession sociale)

26% de la programmation 2024 de logement social de la CAPBP est localisée sur Pau, principalement au sein de programmes en renouvellement urbain, en acquisition amélioration, sur le périmètre du projet Action Cœur de Ville.

Les opérations de la programmation s'inscrivent dans une dynamique de renouvellement urbain par la réhabilitation par Domofrance d'une ancienne copropriété dégradée le 32 Rue Castetnau et la réalisation d'hébergement pour les femmes victimes de violence sur l'ancienne maison de retraite Sainte Bernadette située au n°21 rue Bonado.

Principes d'intervention pour le soutien à la production de logements publics :

Les subventions de la Ville de Pau sont calculées en application des principes d'intervention déclinés dans le règlement d'intervention approuvé par délibération du conseil municipal du 27 juin 2022.

L'enveloppe globale a été estimée à environ 150 000 € pour le financement des logements locatifs sociaux inscrits en programmation 2024. Le montant des subventions attribuées pour chaque opération fera l'objet d'une délibération du conseil municipal.

délibéré page suivante

<u>Après avis de la commission Urbanisme - Travaux - Habitat - Voirie - Espaces Verts du 6 juin 2024 et avis de la commission Finances - Administration Générale - Commerce - Numérique du 17 juin 2024, il vous appartient de bien vouloir :</u>

- 1. Approuver les objectifs de 64 PLUS/ PLAI;
- 2. Décider de financer les opérations listées dans le tableau de programmation (annexe n°1);
- 3. Valider une enveloppe globale de 150 000 € consacrée au financement par la Ville de Pau de ces opérations.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,

Le Maire François BAYROU

REÇU LE

2 7 JUIL, 2024

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques



Annexe 1 : Liste des opérations programmées en 2024

Dont PLAI bonus sobriété foncière FNAP

dont PLUS

				_	
					N° de décision
Commune		TOTAL	PAU	PAU	Commune
Nom de l'opération	PSIA		51 RUE BONADO	32 RUE CASTETNAU	Nom de l'opération
			DOMOFRANCE- MOD	DOMOFRANCE- MOD	Maître d'Ouvrage
Maître d'Ouvrage			2024	2024	calendrier de dépôt du dossier
Adresse			21 Rue Bonado	32 rue Castetnau	Adresse
Total			acquisition amélioration	acquisition amélioration	
Etat d'avancemen		64	51	13	Total
		56	51	5	dont PLAI
		0			dont PLAI RO (provisoire)
		0			dont PLAI Dont RO subvention (provisoire) PLAI Adapté

PAU

COPERNIC

PBH

AVENUE COPERNIC

24 **24**

> PC déposé février 2024

REÇULE

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques

